

Extrait de Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2015

RAPPORT MORAL

Renaud LAURETTE, en tant que président, a présenté le rapport moral : Les actions 2014 se sont structurées autour des thèmes suivants

Obtenir un agrément environnement:

Nous avons déposé un dossier en vue d'obtenir l' « agrément environnement » pour une reconnaissance officielle nous permettant d'être consulté en amont sur les sujets traitant de l'environnement de Toulouse métropole.

Réaliser un inventaire participatif en amont des projets d'aménagement:

Des actions plus générales de sensibilisation ont été réalisées (exposition, jardinage, sorties avec le collège), poursuite du projet biodiv.Balma et de son expansion sur St Orens et Montech, discussion pour sa généralisation sur la Métropole via le COPRAE. L'achat d'un piège photographique permet de compléter les observations sauvages et de nuit. Une convention pour l'inventaire de Balma triparties (Nature-Midi-Pyrénées, Mairie de Balma, APCVEB) est en cours de signature.

Préserver la vallée de l'Hers –

Promouvoir les activités agricoles et maraichères de proximité –

Réduire les ambitions d'aménagement le long de la route de Castres

Pour ces trois thèmes, nos actions ont été plus politiques en réalisant des Interpellation de la Mairie sur le devenir de la ZAD de Lasbordes, et en contribuant à l'enquête publique sur le schéma régional de Cohérence Ecologique.

Nous nous préparons aux révisions du SCoT et du PLUi dont le lancement devrait intervenir en juin 2015

Promouvoir l'information et la concertation continue des Balmanais

Nous dénonçons la fréquence trop basse des conseils municipaux et une diffusion trop tardive des comptes rendus intégraux, la diffusion insuffisante des informations liées à la métropole, et la lenteur pour la mise en place d'outils de démocratie participative (CESEL)

Conseil Economique Social et Environnemental local

Nous avons rédigé un règlement et proposé en juillet 2014 auprès de la mairie la mise en place d'un CESEL qui aurait pour mission de fournir des avis, des recommandations ou des alertes afin d'éclairer les élus et plus généralement les citoyens sur les enjeux économiques, sociaux, culturels et environnementaux qui concernent la commune. Elle pourrait répondre aux saisines du Maire ou s'autosaisir sur des sujets qui lui paraissent mériter son attention dans une volonté de contribuer au débat public sans esprit partisan.

Le Conseil de développement de Balma est une assemblée représentative des forces vives de la commune mise en place par la Mairie dans l'esprit de la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, article 88.

Assemblée consultative de citoyens bénévoles, sans mandat électif, le Conseil constitue une instance transversale et pluridisciplinaire. Composé de représentants de la société civile organisée et de personnalités qualifiées « intuitu personae », c'est un lieu d'expression citoyenne.

Faire vivre la charte de l'aérodrome dans le nouveau contexte politique

Nous suivons les activités et intervenons pour s'assurer du respect de la charte et de son renouvellement, demander une présence impliquée de la CUTM et de Balma au sein du comité de suivi, renforcer les moyens de suivi, en traçant avec plus de précision les mouvements pendant et hors des heures d'ouverture de la tour de contrôle.